



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-ASTIER
Département de la Dordogne
Voirie ODP N° 2019 – 100

Emplacement stationnement à titre exceptionnel
Pour un déménagement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213.1 et suivants,
VU le Code de la Route,
VU la demande de l'entreprise DEMENAGEMENTS ROBERT – Avenue Gabriel Voisin – 13300 SALON DE PROVENCE, en vue de réserver un emplacement de stationnement à titre exceptionnel pour le véhicule nécessaire à un déménagement au, 14 Place du 14 Juillet à Saint-Astier, du LUNDI 12 AOÛT 2019 au MARDI 13 AOÛT 2019 de 08h00 à 18h00,

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N° 2019–91 en date du 24 juin 2019, ayant le même objet ;

ARRÊTE

Article 1 : En raison d'un déménagement, l'entreprise DEMENAGEMENTS ROBERT est autorisée, à titre exceptionnel et ponctuel, à stationner un camion au, 14 Place du 14 Juillet – 24110 Saint-Astier, du LUNDI 12 AOÛT 2019 au MARDI 13 AOÛT 2019 de 08h00 à 18h00.

Il sera matérialisé par panneaux.
La circulation de la Place du 14 Juillet devra être maintenue.

Article 2 : A charge pour le pétitionnaire de mettre en place la signalisation nécessaire afin de prévenir les automobilistes de cette occupation du domaine public.

Article 3 : La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements faits par l'autorité municipale.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Maire
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur l'Adjoint chargé de la voirie
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint Astier
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Saint Astier
- L'entreprise DEMENAGEMENTS ROBERT

Fait à Saint-Astier, le 02 juillet 2019

P/Madame le Maire
L'Adjoint délégué, Bernard LEGER

